

Préparez votre venue à la Ferme de la Villette

*Vous avez réservé un atelier dans la Ferme de la Villette, nous sommes impatients de vous accueillir !
Merci de prendre connaissance de ce document pour préparer au mieux votre venue.*

Avant votre venue

- Prévenir les parents d'habiller leur(s) enfant(s) avec des vêtements qu'ils peuvent salir le jour de la sortie et de mettre des chaussures fermées.
- Pour l'atelier « Les Petits Éthologues », préparer 4 groupes d'enfants : chaque groupe se verra assigné une espèce animale.

Le jour de l'atelier

- Le point de rendez-vous se situe devant le portail de la ferme, à l'heure indiquée sur votre billet.
- Passer aux toilettes avant de venir à la ferme, si cela est possible.
- Durant l'atelier, la participation des adultes accompagnants est attendue : ils aident les enfants à réaliser leurs tâches et à respecter les consignes. Ils veillent également à maintenir le calme à l'extérieur et à l'intérieur des enclos.

Note : Pour l'atelier « Les Animaux de la Ferme », les enfants ne rentrent pas dans les enclos en présence des animaux. Pour l'atelier « Les Petits Éthologues », chaque groupe pourra rentrer dans 1 enclos. Ceci pour des raisons de sécurité et de respect du bien-être des animaux.

Attention : si la sécurité des animaux et des enfants ne peut être garantie, notamment en cas de manquement grave aux règles, le ou la fermier(e) se réserve le droit de suspendre l'atelier et/ou d'interdire l'accès aux enclos.

Informations pratiques

- Chaque atelier dure 1h30.
- En cas de problème (retard / point de rendez-vous...) vous pouvez appeler le **06 25 93 81 62**, portable de l'équipe ferme et jardins.

Les règles de vie à la ferme (à lire avec les enfants)

- La ferme est la maison des animaux, un lieu où ils se sentent en sécurité. Il est important de ne pas crier, de ne pas courir ou chahuter, cela peut faire peur aux animaux.
- Pour profiter pleinement de l'atelier, il faut bien écouter les indications du ou de la fermier(e).
- On respecte le consentement des animaux : le consentement c'est quand l'animal est d'accord pour être touché. Les animaux ne sont pas des peluches, s'ils n'ont pas envie d'être touchés, on ne doit pas les forcer.

Comment demander aux animaux s'ils veulent bien être caressés ?

Il faut suivre 3 étapes !

1. On approche sa main tout doucement,
2. On laisse l'animal l'observer et/ou la sentir sans bouger,
3. Si on voit que l'animal ne s'éloigne pas et n'a pas peur, on peut essayer de le toucher doucement.

À très bientôt à la Ferme de la Villette !